

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV
ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

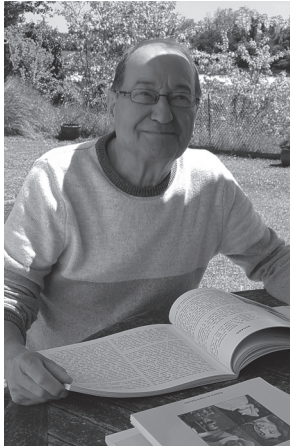


N° LXXXVIII

108^{ème} ANNÉE

2017

Assemblée générale
8 octobre 2017 - Collège Henri IV



9h30 : Accueil Collège Henri IV

9h45 : Assemblée Générale et visite de l'Etablissement
Ordre du jour : rapport moral et financier, présentation
de nouveaux statuts et du règlement intérieur, questions
diverses

11h30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts du
Collège Henri IV

12h30 : **Apéritif et Banquet Amical au Restaurant**
« **La Tour des Vents** » - *Bistrot du Moulin de Malfourat à*
Monbazillac

Sous la présidence de Jean-Philippe BRIAL

Menu

Kir et Feuilletés



Terrine de foie gras

Chutney du moment brioche dorée



Suprême de pintade

Ecrasé de pomme de terre au chorizo



L'Assiette de fromages de Monsieur Blanchard



Poire pochée au vin rouge



Café

(Vins et Champagne fournis par l'Amicale)

Formulaire à remplir et à renvoyer avant le 1^{er} Octobre 2017
à la trésorière : **Françoise GARRIE**
4, rue Dr Simounet - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 57 00 12

I) IDENTIFICATION : (en capitales S.V.P)

NOM Prénom Né(e)

NOM de jeune-fille

Profession

Adresse (avec code postal)

Tél. Portable e.mail

II) PROCURATION : je donne pouvoir à mon (ma) camarade

M

(inscrire ici le nom d'un madataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 8 Octobre 2017. Bon pour pouvoir.

A le 2017

Signature

III) CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Je suis candidat au Conseil d'Administration lors de l'A.G. du Dimanche 8 Octobre 2017.

A le 2017

Signature

IV) INSCRIPTION AU BANQUET du Dimanche 8 Octobre 2017

Veuillez inscrire personnes à 35€ = €

V) J'y ajoute ma COTISATION 2017/2018 + 25,00€
(25€ y compris le bulletin)

TOTAL €

que je règle à : Amicale Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran de Bergerac par chèque bancaire. Il ne sera perçu que des règlements par chèque le jour de l'A.G.

Date limite d'inscription au banquet : 1^{er} OCTOBRE 2017 le nombre de places étant limité.

VI) REMARQUES :

.....
.....
.....

LXXXVIII BULLETIN 2017

Plaquette du Centenaire 1909 - 2009

*Souscrivez au prix de 10 euros
auprès de Françoise Garrie,
4 rue du Docteur-Simounet - 24100 Bergerac*

SOMMAIRE

Mot du Président - JP Brial-Fontelive	p. 2-3
Discours du Président	p. 4-5
Discours Nadine Galinat	p. 6-7
Repas après réunions - Photos	p. 8-9
Jeu de pelote - Remise de diplôme	p.10
Formations universitaires	p.11
La religion au collège - Félicitations	p.12-13
Albert Claveille - Subventions	p.14-15
René Carmille	p. 16
Mathématiques élémentaires	p. 17
Les reconnaissez-vous ?	p. 18
Compte rendu assemblée générale	p.19-20
L'amicale et le collège	p.21-22
In Memoriam Pierre Roche-Bayard	p. 23
In Memoriam Dr Breton - Paul Mounet	p. 24
Activités du bureau de l'association	p. 25
Résultats du BAC et BTS 2017	p.26
Compte rendu financier	p.27
Composition du conseil d'administration	p. 28

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. EMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953), M. JEAN BARTHE (1901-2001).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGÉ (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941)

ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920), M. ALBERT CLAVEILLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1930-1961), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM (1984-1989), RENÉ CALVÈS (1989-1999), CHRISTIAN REGNIER (1999-2007), PIERRE ROCHE-BAYARD (2007-2009)

MEMBRES DE DROIT :

M^{ME} LA SOUS-PRÉFÈTE DE BERGERAC,
M. LE DÉPUTÉ DE BERGERAC,
M. LE MAIRE DE BERGERAC,
M. et M^{ME} LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DE BERGERAC I,
M. LE CONSEILLER RÉGIONAL,
M^{ME} LA PROVICEURE DU LYCÉE MAINE DE BIRAN,
M^{ME}. LA PRINCIPALE DU COLLÈGE HENRI IV

CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRÉSIDENT : D^R

BERTRAND ROUSSEAU, VICE-PRÉSIDENT : JEANINE DENIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : LILIANE GAGNARD, SECRÉTAIRE-ADJOINT : LAURENT DUBERNAT, TRÉSORIÈRE : FRANÇOISE GARRIE, TRÉSORIÈRE ADJ.: GENEVIÈVE DUVERGER-BLONDEAU, ADMINISTRATEURS : CHARLES TAMARELLE, CHRISTIAN REGNIER, NADINE GALINAT, MARTINE PIOCHE, ANNE-MARIE ROCCHIETTI. ADMINISTRATEUR HONORAIRE : LUCIEN RIPOCHE, CONTROLEUR DES COMPTES : CHRISTOPHE BREZAC.

Le mot du président



Chers camarades et amis,

Nous sommes heureux une nouvelle fois de vous présenter notre bulletin annuel qui fait état de la vie de notre association, avec des évocations du passé mais aussi qui est présent dans la vie d'aujourd'hui au sein des établissements collège Henri IV et lycée Maine de Biran.

Nous sommes heureux également que notre ami Jean Philippe Brial ait accepté de présider notre assemblée générale annuelle et notre banquet. Originaire de Bergerac, présent depuis toujours dans notre cité, il a à cœur de nous la conter avec passion.

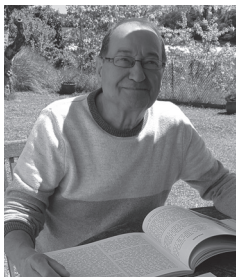
Nous souhaitons que beaucoup d'entre vous viennent rejoindre nos rangs afin que nous puissions transmettre aux nouvelles générations certains de nos acquis pour les faire partager.

Nous comptons sur votre présence, vous êtes les bienvenus.
Bonne lecture.

Le Président
Bertrand Rousseau

Le Président du banquet 2017 Jean-Philippe BRIAL FONTELIVE, Auteur

*« Chrysalide longtemps, le chirurgien-dentiste
Devenu papillon, s'est fait poète, artiste. »
Le raton-laveur*



Né à Bergerac le 21 décembre 1941, Jean-Philippe Brial ne peut renier ses origines : c'est un incondicional de sa ville natale où il a toujours exercé.

Après un passage chez les jésuites à Bordeaux, il termine sa scolarité au collège Henri IV de Bergerac avant de poursuivre ses études universitaires à Bordeaux où il obtient son diplôme

de chirurgien-dentiste en 1967.

D'abord installé pendant 20 ans (1968-1988) à Bergerac en cabinet libéral, il interrompt cette profession médicale quelques années avant la cinquantaine, pour se consacrer à des activités artistiques tournées vers la créativité et la communication : peinture, écriture, journalisme...

En 1994, il crée avec un groupe d'amis, un périodique d'actualité et d'humeur, « Le Journal du Bergeracois » dont il occupe

la fonction de rédacteur en chef, et dont l'aventure, certes de courte durée, lui laissera un souvenir impérissable et conditionnera la suite de son parcours. Cette expérience le conduira un peu plus tard (1995) à être appelé par la nouvelle municipalité de Bergerac pour exercer la responsabilité de rédacteur en chef du magazine municipal « Bergerac infos », ainsi qu'un peu plus tard, celle du service communication de la ville, fonctions qu'il exercera jusqu'à sa retraite (2006).

En 2006, il publie aux Editions Couleurs Périgords son premier ouvrage, « BERGERAC DE PLUME EN PLUME, parcours libre et chemins croisés », une balade à connotation historique au travers de la ville, illustrée des originaux dessins à la plume de son compère, Jean-Louis Leclair.

Cette même année, il écrit une courte pièce en alexandrins, « Les deux Cyrano » à propos des deux statues que Bergerac a consacré à son héros, pièce qui est représentée au théâtre par le Cercle Musical au cours de la revue 2006 "Bergerac follement".

En 2008, paraît chez le même éditeur « HISTOIRES MÉMORABLES, chronique de la vie bergeracoise 1920-1965 » dans lequel, s'appuyant sur le témoignage vivant, il fait revivre un demi-siècle d'une époque révolue, particulièrement riche en anecdotes et en personnalités. (L'ouvrage est épuisé)

En 2010, à la demande d'une association locale « Les Amis de la Dordogne et du Vieux Bergerac », il participe à la création d'une revue patrimoniale semestrielle, « L'AVENIR DU PASSÉ, histoire, patrimoine et mémoire en Bergeracois » dont il est nommé rédacteur en chef. Cette revue, qu'il éditera un peu plus tard, connaît un rapide succès. (14 numéros et 2 Hors série

sont déjà parus à ce jour).

En 2011, il crée sa propre maison d'édition sous forme associative, les « Éditions du Grand Salvette » et publie, au terme de quatre années de recherche, « La véritable histoire de CYRANO DE BERGERAC », qui lui vaudra un beau succès de librairie, l'ouvrage étant réédité à plusieurs reprises.

En 2013, paraît à leur demande, chez « Geste éditions » « BERGERAC EN PÉRIGORD POURPRE, entre vignobles et bastides », un ouvrage richement illustré.

Taphophile[1] convaincu par la visite des petits cimetières de campagne, il publie en 2015 « LES BELLES ÂMES », un livre de photographies proposant une balade poétique dans ce curieux environnement de tombes plus ou moins abandonnées, mélange de néant et de merveilleux, de méditation et d'évasion.

Mais il revient vite à son Bergerac natal, puisque son dernier ouvrage, paru fin 2016, « LE GRAND SALVETTE », raconte l'histoire du barrage de Salvette, un haut lieu patrimonial local qui lui est familier puisqu'habitant au bord de la Dordogne et de la chute d'eau depuis près de quarante ans.

Sollicité pour évoquer la carrière et la personnalité de l'ancien maire de Bergerac, Gaston Simounet, il participe à un ouvrage collectif sur les francs maçons célèbres de Dordogne, à paraître à l'automne 2017.

En attendant mieux...

[1] *Taphophile* : qui nourrit un intérêt pour les cimetières et les tombes

Discours du président Bertrand Rousseau

Mesdames, Messieurs, chers Camarades, chers Amis,

Comme il est de coutume depuis plusieurs années et avant même que la Loi ne nous y oblige, l'Association Amicale des Anciens élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran, votre Association a fait bien volontiers le choix de la parité pour que son banquet annuel soit présidé tantôt par UN ancien tantôt par UNE ancienne élève. L'an passé nous avons accueilli le Général/poète Jean-Louis Béreil, cette année c'est Nadine Galinat qui nous a fait l'honneur d'avoir accepté notre invitation. Aussi il m'est agréable de vous la présenter et de retracer les grandes lignes de sa carrière personnelle et professionnelle qui, vous allez le voir, aurait très bien pu l'éloigner de son lieu de naissance.

Sa mère est originaire de La Monzie Montastruc, élève au collège de Ribérac, c'est grâce au pays du Ribéracois, qu'elle rencontrera son père originaire de Cubjac. Son père, en 1939, s'engage dans l'armée, participe à la campagne des Ardennes, est fait prisonnier, réussit à s'évader en sautant du train pour l'Allemagne et doit à un jeune moine entré la veille dans une Abbaye du secteur d'avoir été protégé des représailles de l'ennemi. La guerre terminée, entre dans la Gendarmerie, part pour l'Allemagne où Nadine passera sa petite enfance après être venue au monde à Bergerac, à la clinique Bellegarde puis retour de la famille en France à la caserne Davout.

Sa scolarité du primaire passée, Nadine entre à Romain Rolland, collège qui préparait au Brevet, sa mère ayant le secret espoir que sa fille devienne institutrice.

Elle entre au lycée de « jeunes filles » en classe de seconde, obéissante, elle passe le concours pour entrer à l'école normale, avec le secret espoir d'être collée, ce qu'elle réussit parfaitement. En réalité Nadine Galinat a été marquée durant sa jeunesse par deux circonstances familiales :

- Par son grand-père, homme intelligent et doué qui fut privé d'études et contraint de reprendre l'exploitation familiale

- Mais aussi par son père, qui, dans les années soixante quitte l'armée pour devenir formateur à la SEITA notamment formateur des « femmes planteurs de tabac » avec l'idée que les femmes participaient à la gestion de « l'entreprise agricole » idée novatrice pour l'époque.

En 1980 Nadine Galinat prépare et obtient brillamment le CNESSS (centre national d'études supérieures de sécurité sociale)....malgré un 6,5 « protecteur » en dissertation sur... la protection sociale !!!

En 1981 ses connaissances en anglais lui permettent d'aller en Grande Bretagne pour y étudier le système de protection sociale alors en pleine restructuration Thatcherienne. De retour d'Angleterre sortie du CNESSS elle prend la responsabilité de l'inspection générale à la CPAM des Hauts de Seine ce qui lui permet de mieux comprendre la gestion des grandes organisations sociales et la nécessité de les réorganiser du fait des évolutions sociétales humaines et techniques ; devenue DRH elle va mesurer toute la difficulté de mettre en place sur le terrain des objectifs de gestion et de restructuration face à des organisations syndicales et des responsables souvent figés dans leurs certitudes. Forte de cette expérience acquise dans les

Hauts de Seine, Nadine Galinat arrive à Bordeaux, contribue à la mise en place des pôles professionnels de santé, puis, devient en 1997 directrice adjointe de la CPAM de Clermont-Ferrand avec pour mission d'implanter de nouveaux outils organisationnels comme la CARTE VITALE ; ce fut difficile au début car les professionnels de santé n'aiment pas que l'on change leurs « habitudes » ; convaincue de la nécessité de communiquer, Nadine va à leur rencontre ce qui sera appréciée de leur part.

Ayant particulièrement bien réussie dans cette tâche, Nadine Galinat est nommée directrice de la caisse de la Vienne alors totalement désorganisée ; pour la remettre en ordre de marche, elle réorganise les locaux, s'attelle à la refonte de la gestion des organisations, met en place des référents professions de santé qui deviendront plus tard les délégués de l'assurance maladie.

En 2007, en plus de ses fonctions lui est confiée la direction de l'URCAM Poitou-Charentes avec toujours l'idée d'atteindre la rigueur budgétaire face aux évolutions des techniques médico-chirurgicales ; l'URCAM permet ainsi à Nadine de donner de la cohérence régionale aux réglementations souvent interprétées différemment par les caisses primaires et de travailler et de financer les premières maisons médicales de santé.

Comme vous pouvez le constater chers Amis, la carrière de Nadine Galinat est

riche d'enseignement. Débuter en effet par une licence d'Anglais et la promotion des ventes chez John Deere pour aboutir à une fonction managériale de haute importance à la Sécurité Sociale vous reconnaîtrez que cela est peu banal.

Après de mettre entretenir avec elle, Nadine Galinat doit cette réussite professionnelles à ce qu'elle avait compris dans sa jeunesse, à savoir que la place des hommes et des femmes dans la société passait par l'acquisition de diplômes et surtout une formation permanente ; c'est ce qu'elle a fait en commençant par le Baccalauréat au lycée Maine de Biran puis à la Faculté d'Anglais et c'est surtout ce qu'elle a accepté tout au long de sa vie professionnelle en se remettant en cause en permanence, en écoutant les gens de terrain dans le respect de chacun, en les responsabilisant face aux enjeux de demain ; je cite Nadine « la médecine n'est pas une marchandise mais relève d'une prise en charge collective où chacun à sa part de responsabilité ».

Compte tenu de sa brillante carrière, à la demande l'ancien Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin la légion d'honneur lui a été attribuée.

Nadine bravo, vous êtes un exemple à suivre. Merci.

Bertrand ROUSSEAU

Discours de la présidente du banquet 2016 Nadine GALINAT



Cher Président, chers amis,
Merci de vos propos chaleureux un peu trop exagérés sans doute d'autant que vous avez occulté mes ratés et mes insuffi-

sances.

A regarder la liste des éminentes personnalités qui m'ont précédée : grands acteurs, ministres, généraux, préfets, universitaires je suis étonnée d'avoir été choisie et je me dis que j'aurais du réfléchir avant d'accepter. Toutefois, je pense que le fait d'avoir consacré la quasi-totalité de ma vie professionnelle à l'assurance maladie institution de solidarité par excellence, était tout à fait compatible avec les valeurs humanistes portées par l'amicale.

C'est sans doute ce qui a motivé votre choix.

Cet honneur qui m'est fait m'a conduit à me pencher sur quelques souvenirs du lycée de jeunes filles que j'ai connu 3 ans en tant qu'élève de 63 à 66 et 2 ans en tant que « pionne » de septembre 68 à juin 70 pendant mes études universitaires. J'ai donc connu l'ancien lycée de jeunes filles de 63 à 64 et les travaux du nouveau lycée ouvert à la rentrée 64. Ce fut une révolution, plus de plancher qui craque, de salle de sciences vétuste, que du neuf mais tout compte fait un peu froid.

Excellent souvenir d'un professeur d'histoire, Madame Dupeyron, capable, avant 68, de nous ouvrir sur l'analyse sociétale encadrant les faits historiques, de nous faire remonter de l'histoire à l'actualité pour mieux en comprendre les ressorts. Je l'ai trouvée passionnante et engagée à tel point que j'ai longtemps hésité au moment

de mon inscription en fac à prendre « histoire » mais ne voyant d'autre issue que l'enseignement j'ai renoncé. Mademoiselle Perrot, professeur d'anglais, qui me trouva une famille anglaise pour des séjours linguistiques. Madame Lazinière, professeur d'espagnol organisatrice de superbes voyages en Espagne (à l'époque pendant les vacances scolaires) on ne peut oublier Mademoiselle Maisonneuve exigeante et rigoureuse. Tout n'était pas parfait, en philosophie par exemple je dirai simplement que nous avons moins de chance que les garçons d'Henri IV.

Ces années de lycée ne sauraient me faire oublier l'excellent professeur de français que j'ai eu à Romain Rolland, Mademoiselle Laborie, extraordinaire de finesse et d'entrain, qui vous donnait à 14-15 ans envie de lire Racine, Corneille et de rentrer à la Comédie Française.

Vous remarquerez que ne sont citées que des femmes, c'était aussi l'époque des femmes chez les filles, des hommes chez les garçons et pourtant ce n'est pas si vieux « 50 ans ». Un tout petit point à l'aune de l'histoire. La place que les femmes ont gagnée dans la société au cours de ces années est encore fragile, Mesdames et Messieurs je vous invite via vos enfants et petits enfants à être vigilants.

Ce qui m'amène à vous parler du rôle d'un cadre dirigeant dans l'assurance maladie, institution où il y a 80 % de femmes et peu de femmes directeur. Même si cela évolue un peu, c'est son défaut et un des rares.

L'assurance maladie une des branches de la sécurité sociale, création en 1945, et malgré son âge c'est tout sauf une institution poussiéreuse.

Assurance-maladie : organisme privé chargé de gérer un service public : les em-

ployés de la Sécurité sociale ne sont pas fonctionnaires, c'est pour cela que j'y suis rentrée et j'y suis restée car j'étais au cœur de la défense de l'intérêt général.

En tant que responsable, nous y disposons donc beaucoup plus de marge de manœuvre dans le management de notre entreprise qu'un fonctionnaire, fut-il de haut rang.

Si nous avons les contraintes du privé nous avons aussi les contraintes et les responsabilités du public, car l'argent que nous gérons est issu des cotisations sociales et des impôts.

160 Milliards de dépenses annuelles, 59 millions de bénéficiaires pour le régime général, des millions de transactions par jour entre l'assurance maladie, les assurés et quelques centaines de milliers de professionnels de santé des milliers d'établissements de soins des centaines d'organismes complémentaires... Le plus important système informatique d'Europe.

J'ai eu la chance de vivre l'évolution fantastique de cette institution qui est passée d'un rôle d'encodeur de facturation et de « rembourseur » des dépenses pas toujours éclairé à la fonction d'assureur solidaire en santé, maîtrisant quoi qu'on en dise l'évolution de la dépense, portant du service aux assurés, aux professionnels de santé, aux employeurs.

Donc, la fonction d'un dirigeant de caisse d'assurance maladie s'articule au tour de 3 missions essentielles :

- La première assurer la prise en charge des assurés et de leur famille, payer les revenus de remplacement, garantir l'accès aux soins pour tous en respectant des objectifs de qualité et de délai, d'où une organisation évolutive et très structurée des services s'appuyant sur des compétences de plus en plus fines. Nous sommes là dans la mission classique d'un responsable d'entreprise : créativité dans l'évolution des organisations, formation des collaborateurs,

maîtrise des coûts de gestion.

- La seconde, favoriser l'accès à la santé des plus démunis, travailler sur la prévention, le dépistage de certaines affections : exemple le dépistage du cancer du sein, c'est l'assurance maladie qui l'a porté dès ses débuts, qui le finance dans sa quasi-totalité. C'est un autre métier qui nous ouvre les portes du monde associatif.

- La troisième, maîtriser l'évolution des dépenses tout en améliorant l'état de santé de la population, c'est ce que nous appelons dans le jargon la gestion des risques. C'est-à-dire la maîtrise médicalisée de la dépense qui doit garantir la qualité des soins tout en améliorant leur efficacité. Cette grande ambition suppose un lien de contractualisation fort avec l'ensemble des professions de santé, y compris les établissements de soins. Mais la contractualisation n'est pas suffisante, il faut convaincre ce qui fut pour moi, toujours passionnant même si parfois ce fut conflictuel, mais je ne retiens que les réussites, notamment celle de « SESAM VITALE ». J'ai toujours considéré que c'est ensemble, professionnels de santé et assurance maladie que nous pourrions garantir une assurance santé de haut niveau.

Je peux donc vous dire que, dans la période où je fus en fonction, qu'il y avait pour un responsable de l'assurance maladie passionné une marge pour la créativité, les propositions, à condition bien entendu d'avoir des résultats, mais c'est légitime. Je ne me suis jamais ennuyée, et je suis très fière d'avoir contribué à l'évolution de cette protection collective dont nous avons hérité, sans toujours nous rendre compte qu'elle portait les fondamentaux républicains, et qui est sans doute le dernier socle d'une société solidaire.

Les repas d'après réunions

Les réunions du Conseil d'Administration de notre association se terminent par un repas à l'hôtel « KYRIAD ». Si ce repas est traditionnel il n'en demeure pas moins que celui-ci est l'occasion de nous retrouver entre anciens élèves autour de la table ;

moment convivial au cours duquel discussions autour du passé et refaire le monde sont au rendez-vous... Aussi, conscient de cette réussite je vous signale à chacun par mail la date de la prochaine réunion du bureau.



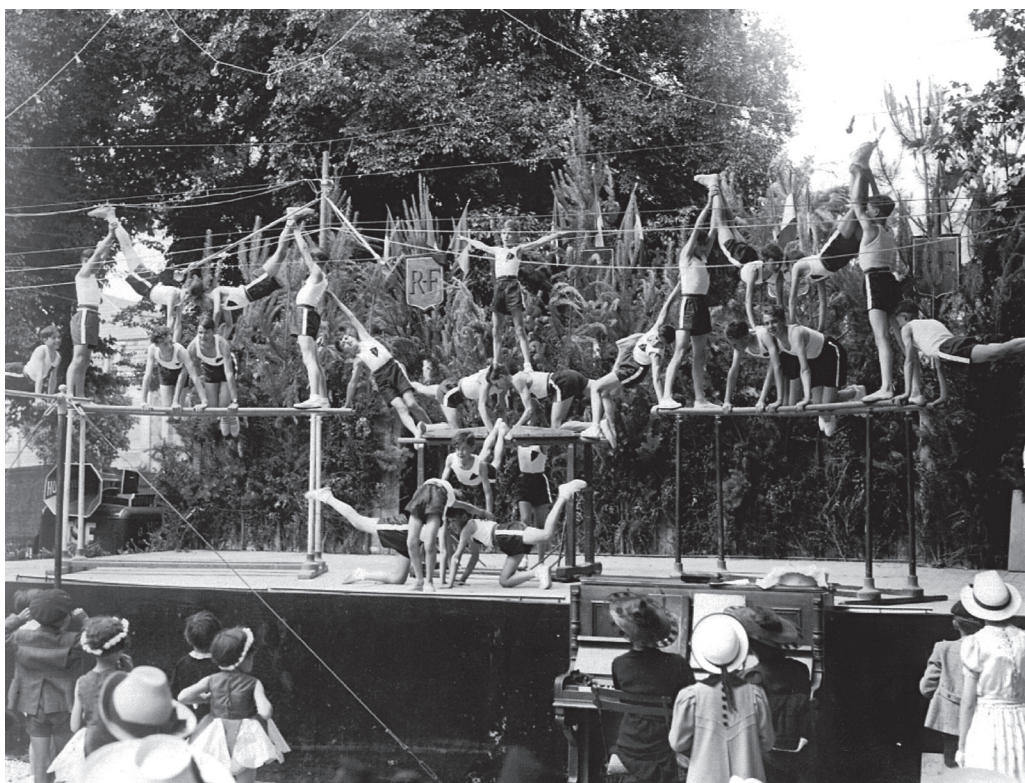
Photos du banquet





Photo Fête des écoles

Place du Jardin Public (Aujourd'hui Place de la République)



Raoul MINOT, Professeur E.P.S.
La photo a été prise place du Jardin Public, lors de la fête annuelle des Ecoles en juillet. M. MINOT était un personnage haut en couleur, adepte des méthodes assez

traditionnelles : gymnastique, trapèze, et barres parallèles. Il était assez autoritaire, sa réflexion favorite était « qui su qu'a fait su ? ». Il avait participé à la résistance et au conseil municipal d'après guerre.

Le jeu de pelote au Collège Henri IV

Réponses collectées par Charles Tamarelle

Rebonds de la pelote :

«J'ai été pensionnaire de 1954 à 1962 et j'ai joué à ce jeu de la pelote. Nous avons créé un challenge : «la coupe MAUMONT» du nom de tenancier du bar La Treille quai Salvette face à la Dordogne. Cette coupe était un vase en bois et elle était remise au vainqueur du tournoi à la fin du mois de mai au bar La Treille par Monsieur Maumont qui en était le dépositaire. Cette manifestation était fêtée par une bouteille de vin blanc sec. Nous nous cotisons pour acheter cet infâme breuvage mais c'était la fête et la tradition à mon époque. C'était le clan des joueurs acharnés que nous étions. Bonne lecture et bonne journée cela m'a rajeuni le temps de cet article.»

alain.duplan@club-internet.fr

« Nous jouions quasiment sur tous les murs du lycée dans les trois cours (pas seulement contre le murs du gymnase) et à toutes les récréations. C'était d'ailleurs un excellent vecteur d'intégration pour les petits 6^{ème} que nous étions face aux grands de termi-

nale. Par ailleurs nous pouvions cumuler les vies correspondant aux nombre de nos victoires (un peu comme les jeux vidéo).

Pour ma part je me souviens d'une réprimande sèche de notre proviseur de l'époque alors qu'une balle était passée à moins de 50 cm de sa tête... en l'occurrence M^{elle} Elizondo. C'était en 1974 alors que j'étais en 6^{ème} soit plus de 20 ans après la date d'arrêt que vous mentionnez.

Nous avons joué ainsi jusqu'en 3^{ème} soit jusqu'en 1978, après je ne sais pas ce qu'il en est advenu car à l'époque le lycée est devenu collège et du côté de Maine de B. on ne jouait pas à la pelote. J'ai retrouvé cette pratique ensuite sur un grand mur du côté du Cours Victor Hugo à Bordeaux au Lycée Montaigne.»

Eric Chadourne, chadourne@wanadoo.fr

La pratique a continué au Collège dans les années 80 (mon fils) à pala, et à Montaigne dans la cour du fond, les balles perdues atterrissant rue Sainte-Catherine.

François Tamarelle

1954-1962 Duplan - 1974-1978 Chadourne

Remise de diplôme

Frédéric Gonthier a remis lors de l'Assemblée Générale un diplôme d'honneur au nom de l'Amicale pour services rendus au Souvenir Français.



Deux formations universitaires au lycée Maine de Biran

BTS Assistant de Manager et BTS Management des Unités Commerciales.

L'assistant de manager est le collaborateur d'un cadre administratif ou d'une équipe qu'il assiste efficacement. Il intervient essentiellement dans les domaines de la communication, de l'organisation administrative et de la gestion. Il facilite le fonctionnement de son service, prépare et suit les dossiers, recherche les informations utiles à la prise de décision. Il peut aussi prendre en charge l'organisation d'événements et la gestion des ressources humaines. Pour accomplir ses missions, il doit maîtriser les logiciels bureautiques et Internet. Il a un rôle important à jouer dans la qualité de la communication interne et des relations entre l'entreprise et ses partenaires. Il doit donc faire preuve de fortes capacités relationnelles.

Le titulaire du **BTS Management des Unités Commerciales** est formé pour prendre la responsabilité d'une unité commerciale de petite taille ou d'une partie de structure plus importante (boutique, supermarché...). Dans ce cadre, il remplit les missions suivantes : management de l'équipe, gestion de la relation avec la clientèle, gestion et animation de l'offre de produits et de services.

Le contenu de la formation de ces deux BTS s'articule autour de 3 axes :

des disciplines d'enseignement général : culture générale, langues vivantes, économie, droit et management ;
des disciplines d'enseignement technologique spécifiques à chaque BTS ;
des stages professionnels : de 12 à 14 semaines répartis au cours des deux années de formation. Pour les étudiants de BTS

Assistant de Manager, une période de stage doit être réalisée dans un contexte international. Ces stages, en milieu professionnel, permettent d'acquérir et/ou approfondir des compétences professionnelles, d'améliorer la connaissance du milieu professionnel et de l'emploi.

Ces deux formations sont ouvertes aux titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Après le BTS, une partie des étudiants intègre directement la vie professionnelle, une autre partie se dirige vers une licence professionnelle (un an après le BTS, spécialisée dans un domaine précis), avec la possibilité de continuer en MASTER.

Plusieurs dispositifs sont mis en place au lycée Maine de Biran pour accompagner les étudiants, dans le cadre des **cordées de la réussite**. C'est un dispositif qui a pour objectif de promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes quel que soit leur milieu socio culturel.

Certaines actions s'adressent plus particulièrement aux étudiants titulaires du baccalauréat professionnel. Il s'agit notamment de la mise en place d'un accompagnement personnalisé dans les disciplines d'enseignement général.

De plus, comme les années précédentes, tous les étudiants volontaires ont eu la chance de bénéficier d'une **simulation d'entretien de recrutement** grâce à l'intervention de plusieurs anciens élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran. Nadine Galinat, Anne-Marie Rocchietti, ont ainsi apporté leur expérience en donnant des conseils personnalisés et précieux aux jeunes pour la rédaction du curriculum vitae, de la lettre de motivation et pour l'entretien de recrutement.

La religion au Collège

Actualité du sujet

Il s'agit de ne pas en faire un prétexte à polémique mais d'abord de le démystifier. Certains contextes pourraient en faire un « tabou », interdit sacré dans les religions polynésiennes. On restera matérialiste et réaliste en se limitant à des considérations pratiques et locales.

Historique :

Le Collège fut promis par Charles IX indépendamment de toute considération religieuse, lors de la tournée qu'il fit dans son royaume, avec sa mère en 1564, La rente accordée par Henri IV en 1576 permet ses débuts dans le quartier du Quayla (place Bellegarde). Les conditions économiques de la ville le font passer aux mains des protestants jusqu'à la reprise en main par les catholiques en 1623.

Cependant les congrégations religieuses s'en désintéressèrent. Au XIX^e siècle ne subsistaient que des écoles confessionnelles : la Miséricorde et la Mission Saint-Jacques qui conduisaient au Petit Séminaire, et la pension Berrut puis Bernigaud-Desgranges, rue Saint-Esprit, dans les locaux de l'ancien hôpital, fréquentée par les protestants.

Maine de Biran, en 1810-1812, transforma cet établissement en collège communal de gestion privée avec participation de la municipalité, la scolarité restant payante. Malgré l'absence de tutelle religieuse, le règlement de 1852 prévoyait la prière quotidienne, la messe et les vêpres les Jeudi et Dimanche, cependant en 1853 le bureau d'administration du collège souligne le mélange d'élèves de différents cultes.

Les locaux sont insuffisants et la municipalité décide la construction d'un nouveau collège rue Lakanal, confié à Paul Abadie, architecte de Notre-Dame (1854-1865),

de Saint-Front à Périgueux et du Sacré Cœur de Montmartre. Il est inauguré en 1869. La laïcité n'est pas encore d'actualité. La chapelle occupe la moitié de l'aile de la 3^e cour, accessible par la couloir intérieur et ouvrant sur la rue Pozzi, à l'époque rue Malbec. On peut penser qu'elle a été utilisée au moins jusqu'à la séparation de l'église et de l'état (1905).

Pratiques religieuses actuelles

Caractérisées par la tolérance et le non engagement, elles ont évolué au cours des dernières décennies.

Pour les catholiques, le catéchisme ou instruction religieuse, facultatif mais préparant à la première communion et à la confirmation ou profession de foi, avait lieu dans les salles de classe libres pendant la récréation à la fin des cours d'après-midi. Il était dispensé par les vicaires de la paroisse Notre-Dame. Les personnalités originales de ces jeunes prêtres dynamiques, circulant à bicyclette ou avec un tricycle à moteur, annonçaient leurs carrières remarquables. La participation individuelle à des événements collectifs privés - retraites et communions- ou publics -processions de la Fête-Dieu- était autorisée. Elle était collective à des cérémonies officielles et municipales comme les obsèques religieuses de personnalités, maire ou archiprêtre. Ces cérémonies publiques ont cessé avec la Cinquième république. Actuellement, le catéchisme se fait à l'aumônerie de la Rue Valette ou au Local Saint-Jacques.

Pour les protestants, l'absence pour participation individuelle à leur culte a toujours été tolérée.

Dans les années 50 sont arrivés au Collège des élèves musulmans venus de Sfax (Tunisie) qui accompagnaient le nouveau principal, Mr Faugère (ainsi que sa fille,

fort belle).

Ils bénéficièrent d'une tolérance pour la pratique du Ramadan avec des horaires de repas décalés. Qu'en est-il actuellement ? La présence d'élèves juifs n'a jamais donné lieu à la moindre remarque.

Conclusion

Il semble que les antagonismes se soient atténués depuis les guerres de religions et les édits discriminatifs. La religion n'a pas

donné lieu à des manifestations sensibles au collège, même avant que ne soit proclamée la laïcité républicaine. L'absence de signes particularistes et ostentatoires évite les occasions de conflit. La comparaison avec les autres écoles de la ville, privées et confessionnelles serait intéressante.

Mais on gardera à l'esprit le fait que a-religieux ne signifie pas anti-religieux et respecte les convictions personnelles.

Charles Tamarelle

Félicitations

Félicitations à notre ami Charles TAMARELLE pour son article : Pots à tabac et/ou pots d'apothicaire paru dans la revue « L'avenir du Passé »

Albert CLAVEILLE

1865 - 1921

Une chance pour la France et... pour BERGERAC.

Albert Joseph Claveille, assez oublié de nos jours tant au plan national que Bergeracois a pourtant été une gloire nationale et locale !

- qui se souvient ou sait aujourd'hui qu'il a été président de l'association des Anciens Elèves du collège Henri IV (1920-1921) ?

- natif de Mouleydier il fut un pur produit de « l'Ecole Républicaine ».

En septembre 2015 dans le cadre des journées du patrimoine un opportun colloque fut organisé par la ville de Bergerac sous la houlette de son conservateur Yan Laborie en association avec le laboratoire EHNE (écrire une histoire nouvelle Europe) Université de Paris I, Paris IV et Nantes et la participation de nombreux universitaires et chercheurs dont Léonard Laborie, chercheur au CNRS (fils de Yan).

La place d'Albert Claveille dans l'histoire française, sa personnalité, son rôle technologique, économique, social de politique ainsi que son apport régional y furent analysés sous l'angle des flux structurants pour l'histoire de l'Europe avec une attention particulière pour les « Territoires ».

Fils d'un journalier, il fut un exemple de la méritocratie, il prépara son baccalauréat ès sciences au collège Henri IV et l'obtint à l'âge de 15 ans.

Entré en 1880 dans les travaux publics à la subdivision de Bergerac il y devint conducteur des Ponts et chaussées pour obtenir en 1881 une licence en sciences à l'université de Bordeaux et fut reçu en 1896 à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées. Devenu ingénieur il suivra depuis Paris (1903) et le Ministère des travaux publics la construction de l'usine hydro-électrique de Tuilières (1905- 1908).

Directeur du personnel et de la comptabilité

de l'administration centrale à Paris il sera directeur du Réseau des Chemins de Fer de l'Etat (1911-1917) et inspecteur général des ponts et chaussées en 1914... date du déclenchement de la seconde guerre mondiale. Il joua un rôle déterminant au cabinet du Sous-secrétaire d'Etat à l'artillerie et aux munitions Albert Thomas.

Sa carrière fut tout entière symptomatique de la IIIème République et de « l'ascenseur social » forgé par l'école. Ne déclara-t'il pas en 1921 « TRAVAIL, TRAVAIL, QUEL MOT MAGIQUE » ?

Avec un « physique de bûcheron » et une corpulence forte il, un fut « un bûcheur » tout court ! Un grand technicien, un administrateur remarquable, un grand serviteur de l'état, un logisticien indispensable en période de guerre.

Il a puisé dans son expérience forte en quelque sorte de formation continue et de promotion interne une connaissance des problèmes sociaux et syndicaux qui le conduira à être partisan de l'évolution des carrières, à peser sur la loi LOUCHEUR, ainsi que sur la Loi sur les Retraites (1909) le Statut des cheminots de l'Etat (1911) ainsi que sur le Statut commun des cheminots qui sera la matrice des Statuts de 1936.

Sa capacité à tisser des relations avec les conseils généraux lui permit de réaliser l'électrification rurale, développant le rôle des territoires et le concept du régionalisme, en particulier les « régions économiques » que furent les arrière-pays des ports, étant partisan de l'autonomie de gestion des chambres de commerce et d'industrie pour les ports de Bordeaux, et le du Havre.

Ce fut un artisan visionnaire de la décentralisation, porteuse d'efficacité, sa-

conception du rôle de l'administration et de l'organisation firent de lui un administrateur du territoire, maillon indispensable de « l'effort de guerre » dont l'intendance (transports industrialisation, approvisionnement, relations internationales)– dans lesquelles il joua un rôle après guerre- dépendait directement.

Sur un plan local, on lui doit, avec l'EE-SO (Société Energie Electrique du Sud-Ouest) l'usine hydroélectrique de Tuilières qui alimenta à l'époque Bergerac (et sa poudrerie) mais aussi Périgueux, Bordeaux, Libourne et Angoulême.

L'industrialisation de la production de coton poudre et poudres à usage militaire, ce sera la poudrerie Nationale de Bergerac sur 230 hectares, construite en un temps record, occupant 20 000 ouvriers à la fin de la guerre, autonome avec ses infrastructures dédiées : hôpital, usines, cuisines, cantonnement pour les travailleurs venus des territoires d'outre-mer à Creysse (et

rebaptisé BIKINI par la population) avec école, garderie d'enfants, magasins d'alimentation, et même un train conduisant à Bergerac Ville, une « ville nouvelle » en quelque sorte. Celle-ci fut d'ailleurs un véritable « laboratoire social ».

Officier de la légion d'honneur, maire de Mouleydier il décédera en 1921 dans sa villa des Acacias sous les vents croisés de l'usine de Tuilières et de la poudrerie nationale.

Son buste –œuvre de Terrenoir- fut installé à Bergerac en 1925, le bronze en fut fondu par les nazis. Une nouvelle version dûe au sculpteur de Lembras – VAROQUEAUX- le remplaça en 1952. Sa tombe est située à Mouleydier, ville incendiée par l'ennemie à la fin de la guerre.

Christian REGNIER

Sources : Minutes du colloque de 2015
Plaquettes du colloque
Documentation personnelle

Subventions 2016 / 2017

Au cours de l'année 2016/2017, l'amicale a participé au projet de l'équipe féminine de foot de Maine de BIRAN. Cette équipe est devenue championne l'Académie de Bordeaux et a terminé première du tournoi inter-régional devant l'académie de Poitiers et celle de Limoges. Elle a été qualifiée pour le championnat de France qui se tiendra à St Tulle dans les Alpes de Haute-Provence.

Autre projet, pour lequel l'amicale a participée Echange avec les élèves Bosniens-Herzégoviniens du Gimnazija de Mostar. J'ai été conviée à la Mairie de Bergerac où en compagnie de Monsieur DANIEL GARRIGUE (Maire de Bergerac) son conseil Municipal, Madame Antoinette PIRO (Proviseure du Lycée Maine de Biran) et les professeurs organisateurs nous avons pu voir un film sur le voyage des lycéens Français en Bosnie.

Jeanine DENIS

René CARMILLE

1886 - 1945

René CARMILLE est né à Trémolat en 1886. Il a fait de brillantes études au collège Henri IV de Bergerac où il a obtenu beaucoup de seconds prix dans diverses matières. Il ne s'est pas arrêté pas là puisqu'il est devenu polytechnicien en 1906 .

Il deviendra officier, puis contrôleur général des armées.

Par la suite, il travailla à deux niveaux pour l'armée française. C'est lui qui engagea la réforme du plan comptable de l'armée, pour la cour des comptes. Il mena aussi une réflexion en 1934 sur la façon de mobiliser les jeunes gens grâce à un numéro de matricule , attribué dès leur naissance.

Il fut l'un des premiers à utiliser des machines mécanographiques avec des cartes perforées, pour réaliser le travail qui lui avait été demandé. Il continua son travail, malgré la seconde guerre mondiale à partir des déclarations de naissance. Il avait l'idée de créer un service de l'état civil au niveau national, dans le but de mettre en place un fichier de l'ensemble de la population française qu'elle soit active, prisonnière ou militaire.

C'est le fameux numéro sécurité social que l'on connaît actuellement , évitant notamment la confusion d'individus en cas d'homonymie ou de changement d'adresse.

Cela intéressait évidemment les autorités allemandes dans leur volonté d'exterminer les juifs. La distinction entre juif et non juif ne pouvait se faire à partir de l'état civil.

Il y eut la possibilité dans le recensement de 1941 d'ajouter une question supplémentaire sur l'appartenance ou pas à la religion juive. René CARMILLE s'y soumit, malgré son opposition. Mais il réussit à ne pas transmettre le résultat à cette question grâce à une astuce : le recensement n'eut lieu que dans la zone libre.

Ce rajout a sans doute permis de sauver de la déportations quelques juifs, mais pas lui car il fut déporté en février 1944 à Dachau, après avoir été battu et torturé à Lyon sur les ordres de Klaus BARBIE . Dans un premier temps il est retenu dans la prison de Montluc, puis dans un deuxième temps, il fut déporté à Dachau dans « le train de la mort » en juillet 1944 . Il y meurt du typhus le 25 janvier 1945.

Son excellent travail permettra au général de Gaulle de pouvoir rapidement remobiliser l'armée française, remobilisation qui avait été son objectif au départ de sa mission.

Malgré le fait qu'il y ait pu y avoir des suspicions à son égard, du fait de ses travaux, le ministère a fait apposer dans une salle de travail au Ministère de la Défense, une plaque en son honneur.

Laurent DUBERNAT
(sources internet)

Math. élém. 1963 - 1964



LYCEE de Garçons " HENRI IV "
- Bergerac -

Année Scolaire
1963-1964

Lycée Henri IV - De gauche à droite et de haut en bas :

1^{er} rang : Gérard BIOUS - Gabriel KOOB - Jean-Claude LAROUAMANIE - Alain MATHIEU - Alain DARTENUCCO - Jean-François BELLART - Christian FURLAN - Michel ANGLE - François CARRARD - Alain VILLARE - Jean-Paul MADUR

2^{ème} rang : Alain GARREAU - Eliane COUDERT - HITIE - Marie-Jeanne BRASSIES
Jean-Louis BUSQUET - Francine DELTHEL - Hubert FEUILLE - Joëlle HOUSSIN
Serge ARNOUILH - Jacqueline BONIFACJI - Michel DUALDEBORDE - Michèle MARCHAT

3^{ème} rang : Danièle IMBERT - Marcel MAZET - Jocelyne HAURIE - Jacques MATHURIN - Ghislaine FORT - Jean-Paul BARRIERE - Chantal BRUNET - Bernard SABOYA
Michèle SCHMID - Philippe PARSAL - Françoise DAURIAT

4^{ème} rang : Serge SIBEAU - Marie-France CASTANG-COUTOU - Christian BARRIERE - Marie-France POINOT - M. CAPMARTIN, professeur de mathématiques - M. FAUGERE, principal du Lycée - Francine PIGNOLE - Michel LE GAUFÉY - Jacqueline BOYER - Gérard GUICHARD

Photo fournie par Ghyslaine FORT

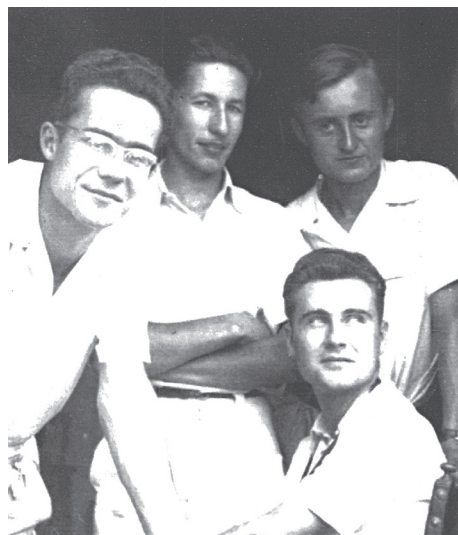
Les reconnaissez-vous ?



De gauche à droite : Nicole Mestrot - Anne-Marie Del Puppo
Colette Dufourneau - Perrine Rousselot - ?



De bas en haut, de droite à gauche :
Colette Dufourneau - Marie-Jeanne Chevalier - Liliane
Maury - Marie-Claude Lafage - Monique Fournier
Anne Delperier - Nicole Mestrot - Françoise Doble
Françoise Petit



De gauche à droite :
Claude Mondoulet - Jean-Paul Mazières
M. Rodolphe Germain - ?

Compte rendu de l'assemblée générale du 9 octobre 2016

L'Assemblée Générale s'est tenue dans les locaux du Collège Henri IV en présence de :

- Madame la Proviseure du Lycée Maine de Biran,
- Madame La Principale du Collège (nouvellement arrivée à Bergerac)
- les élus invités sont absents.

Le Président Bertrand Rousseau remercie Mesdames les Cheffes d'Etablissements pour leur présence et leur accueil dans leur établissement (Assemblée générale ce jour pour le Collège et hébergement au lycée pour les réunions de bureau).

Une minute de silence est observée à la mémoire de ceux qui nous ont quitté depuis la dernière Assemblée.

Ordre du Jour :

Il y a 28 présents et 27 membres sont représentés.

1/- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2015, pas d'observation particulière. Adopté à Unanimité.

Remerciements de Jeanine Denis (Vice Présidente de l'Amicale) à Madame La Proviseure du Lycée pour sa présence au Conseil d'Administration du Lycée.

Charles Tamarelle : membre du bureau de l'Amicale, représentant de l'Amicale des Anciens Elèves au Conseil d'Administration du Collège Henri IV regrette que les représentants des parents d'élèves soient si peu nombreux Réponse de Madame la Principale : il est toujours difficile qu'ils se manifestent. EXEMPLE lors des votes le retour est de 20%. Ce n'est pas un désintéret mais un manque de temps. Pour motiver les représentants des parents d'élèves et des enseignants à venir rejoindre l'Amicale, proposition est faite de faire tirer plus

de bulletins et d'en faire la distribution auprès de leurs ces représentants.

Remerciements à Martine Pioche pour son travail de collecte d'articles, mise en page de ceux-ci, relance et relecture etc... bref la réalisation du bulletin ; celui-ci étant toujours très fourni et bien réalisé.

Parole est donnée à Nadine Galinat au sujet des Cordées de la Réussite : Opération qui en est à sa 3^{ème} année, très appréciée.

Le travail a tourné à la simulation d'entretien d'embauche.

Immeuble Augièras : sous titre présent, le locataire actuel demeure depuis plusieurs années, ce qui arrange la trésorerie. Au cours de l'année, le changement des fenêtres a amélioré grandement le confort de la maison.

Ravage de la Flamme du Souvenir : date reportée mais il est important de se manifester à l'Arc de Triomphe surtout en souvenir des morts du Collège Henri IV. Frédéric Gontier et le Souvenir Français font un gros travail de mémoire.

Christian Régnier rappelle que le groupe parisien de l'Amicale qui était composé de 100 personnes n'existe plus car seuls 4 subsistent.

Rapport Financier : Notre trésorière a publié son rapport page 17.

Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration : Conformément à l'article 10 des statuts renouvellement des membres .

Sont sortants et se représentent : Nadine Galinat, Christian Régnier. Il y a une démission, Bernard Marty, et une radiation (pour non règlement de sa cotisation), Georges Barberolle.

Au sein du Conseil d'Administration, 3 postes sont à pourvoir.

Le Président regrette l'abandon de Bernard Marty ; Question est posée : « qui veut se présenter ? ».

Nous avons Anne Marie ROCCHIETTI, Christophe BREZAC, Alain Delpérier.

Il est procédé au vote ; Tous les membres cités sont élus à l'unanimité.

La parole est donné à la salle.

Le Souvenir Français est présent à cette A.G. Frédéric Gontier rappelle que sa fondation date de 1870, pour entretenir toutes les tombes des soldats morts pour la

France et éviter l'ossuaire.

En outre il a apporté un soutien financier aux élèves du collège Henri IV pour un voyage à Verdun en 2015.

Il accueille des hommes et des femmes militaires ou civils.

Frédéric Gontier remet au Président de l'Association Bertrand Rousseau, le Diplôme d'Honneur du Souvenir Français.

Plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée générale est clôturée à 11h30 . Le Président demande à chacun de participer à un moment de recueillement au monument Augièras à la mémoire des camarades décédés suivi d'un dépôt de gerbe.

*La secrétaire
Liliane Gagnard*



L'Amicale et le Collège

Il ne s'agit pas de récrire l'album du centenaire ou de compiler des articles de divers bulletins mais de rappeler ce qui est nécessaire et indispensable pour préciser le pourquoi de la présence d'un représentant de l'Amicale au Conseil d'Administration du Collège Henri IV que d'aucuns pourraient juger obsolète ou inutile.

Le Collège et l'Amicale sont indissociables malgré le décalage de leur création dans le temps et l'espace, l'un en 1564 rue du Collège (au bas de l'école Romain Rolland), l'autre en 1909 rue Lakanal, après cinquante ans de gestation.

Le Collège a fourni des professeurs, instigateurs, longtemps animateurs de l'Amicale, même si cette tradition n'est plus poursuivie. Paul Petit et Jean Barthe en sont les plus représentatifs. En retour l'Amicale pérennise le Collège par les illustrations de Fredus et Leclair dans le Bulletin du Centenaire. Et quoi de plus intense que les « cris d'amour » exprimés par des anciens : Dupuy, Mouligné, Régnier, Nallet, (par ordre chronologique) dans l'album du Centenaire et divers articles du Bulletin, encore en 2016.

L'osmose entre l'Amicale et le Collège devient évidente quand Robert Devine crée l'Escholier de Bragera - revue collégienne interne - avant de devenir un des piliers de l'Amicale. Même si elle n'impliquait pas nommément le Collège, qui en fournissait les participants, la Boum des étudiants - manifestation publique remarquable et remarquée, organisée par Henri Saux et les Devine, Régnier, Nallet avec l'accord et l'appui des enseignants - exprime une volonté collective commune. Le Banquet

annuel de l'Amicale a toujours été le grand rendez-vous, magnifié en 1912 par une déclamation de Mounet-Sully, mais il ne faut pas oublier des diners mensuels plus enclins à la camaraderie, créés en 1937, poursuivis malgré l'occupation, devenus trimestriels en 1951, abandonnés par la suite. En étant plus ouverts et annoncés aux titulaires de courriels, les repas en commun qui suivent les réunions du Conseil d'administration de l'Amicale pourraient en être une renaissance.

La dénomination du Collège mérite réflexion. Même si l'énoncé complet « collège Henri IV » est classique à l'écrit - voir bibliographie -, l'usage oral est simplement « collège » pour les anciens, « Henri IV » pour ceux qui ont terminé à M2B, qu'en est-il pour les jeunes ? Ceci indépendamment de l'appellation « officielle » qui, de Collège de Garçons s'est vu attribuer le patronage de Henri IV en 1941, avec la mention Lycée nationalisé en 1961, est redevenu Collège en 1969. La porte du gymnase de la rue des Pépinières n'a pas suivi ces fluctuations.

L'évolution pédagogique de la structure d'accueil a entraîné la modification de la démographie des élèves. On pouvait initialement entrer au Collège de Garçons en primaire (de la 11^e, classe enfantine à la 7^e) et y poursuivre de la 6^e à la deuxième partie du baccalauréat (philo. ou math. elem.). Après s'être vu ajouter une classe maternelle, le primaire qui était mixte, a été supprimé pour faire place aux effectifs secondaires augmentés des enfants du baby-boom. Enfin le secondaire, amputé de son second cycle transféré à M2B devenu Lycée, est devenu mixte.

Ceci a entraîné des modifications quantitatives. La structure ancienne concernait douze classes d'une trentaine d'élèves (360 au total) dont environ cinquante pensionnaires. Les bonnes années, les succès au bac dépassaient les 50%. Ceci induisait un fort sentiment d'appartenance à un groupe. Des rites initiateurs le renforçaient comme le passage sous le robinet (cour des grands), le « tape-cul » prohibé par la hiérarchie, la fuite par le potager vers la rue des Pépinières et le Cadet ou le Tortoni. Ceci après la traversée de la place de la République qui, aux heures de sortie, était le cadre de batailles rangées avec les « Jules Ferriots » qui arrivaient par le côté « d'en face ». La structure actuelle est au goût du jour avec un site internet « henri4-bergerac.com » qui décrit l'offre pédagogique de l'établissement pour 550 élèves au niveau collège, en 19 divisions, pourvu d'équipements modernes, l'ouverture méritoire d'un espace parent-élèves et la mention occasionnelle de l'Amicale des anciens élèves. Les 90% de succès au Brevet donnent lieu à une remise des diplômes où les parents sont invités. Cela contribue à donner la notion de groupe à des adolescents dont la présence fugace ne dure que 4 ans.

L'Amicale des anciens élèves était représentée par un délégué au Bureau d'administration du Collège, supprimé après la révolution de 1968. Elle s'est maintenue depuis au Conseil d'Administration du Collège Henri IV : un membre de l'Amicale y siège en tant que Membre qualifié et Personnalité locale. Sous la présidence

du Principal, le Conseil d'Administration comprend des personnels de direction, administratifs, enseignants et de service, des représentants des associations de parents d'élèves, des élèves, et des élus des collectivités locales qui gèrent l'établissement. Bien entendu, le représentant de l'Amicale a un rôle consultatif plutôt que délibératif et n'intervient pas dans les débats techniques et pédagogiques mais il peut apporter le soutien financier de l'Amicale à des activités périscolaires comme les voyages culturels ou à l'étranger. Robert Devine a été le représentant de l'Amicale, Charles Tamarelle lui a succédé.

La présence au conseil d'administration est intéressante pour celui qui l'exerce et qu'elle maintient « dans l'actualité » mais elle est surtout importante pour l'Amicale. En dehors de la collaboration avec l'administration du Collège et les personnels enseignant elle affirme notre existence vis-à-vis des catégories professionnelles présentes et des élus aux Conseils Municipal et Départemental que l'on rencontre alors dans des conditions détendues. Il est superflu de souligner que tout se passe de manière sympathique.

Ce serait aussi l'occasion de profiter du site internet du Collège pour demander une page spécifique de l'Amicale tant que nous ne disposons pas d'un site propre.

Références :

Album « Le centenaire » 1909-2009
Bulletin 2016.

C. Tamarelle

SUBVENTIONS ACCORDÉES :

Collège Henri IV : 600€ voyage en Andalousie - 364€ voyage Somme Normandie Londres
Lycée Maine de Biran - 300€ échange Mostar - 300€ équipe de foot

In Memoriam Pierre ROCHE-BAYARD

Jeudi 2 Mars 2017, en l'église Notre-Dame de Bergerac



Ami Pierre, Pierre
Ami de tous, notre
copain

La foule des Bergeracois parmi lesquels tu comptes tant d'amis est réunie cet après-

midi pour saluer et honorer le Bergeracois d'exception que tu as été et te dire la profonde estime que nous te portons et bien sûr nous associer à la douleur de ton épouse Monique qui t'accompagne depuis si longtemps, à tes enfants et petits enfants pour tous lesquels tu éprouvais tant d'affection et de fierté.

Tu t'es formé dans le creuset et le moule du collège Henri IV où tu as effectué toute ta scolarité et occupé le poste de maître d'internat avant de voguer vers l'Algérie es qualités d'instituteur dans le bled, puis d'inspecteur de la jeunesse et des sports, et plus tard de sous lieutenant pendant la période la plus troublée de son histoire.

Tu as choisi ensuite la voie de l'entreprise B.S.N Saint-Gobain puis Andros où tu as développé des qualités humaines et professionnelles qui t'ont conduit aux responsabilités les plus importantes.

Tout au long des années tu as conservé la fierté d'être Bergeracois, la force de tes convictions, le don du cœur, ta chaleur humaine, ton enthousiasme communicatif, ta disponibilité aux autres, ton idéal de servir que tu appliquais dans tes engagements spirituels, philosophiques et citoyens.

Président de l'Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran tu as magnifiquement célébré notre centenaire et t'avons élu Président d'Honneur.

Président du Tribunal de Commerce tu as largement contribué à son maintien dans notre ville. Tu as présidé le Souvenir Français. Tu as été un supporter et un dirigeant de l'USB, indéfectible, ainsi que, plus tard, de la Fédération Française de rugby.

Plus récemment tu as porté avec les fondements de l'association Cyrano à Bergerac, l'ambition de donner à notre ville un ancrage culturel et touristique d'envergure et de qualité.

Ayant trouvé en héritage de ton grand-père quelques ceps de vigne à Pécharmant, tu as aussi réussi à y produire et élever un vin de qualité « Le Cœur du Hameau » un des fleurons du Consulat de la Vinée. Homme de cœur, disponible et visionnaire, tu as aidé et conseillé de nombreuses associations. Ton charisme était bienveillant et consensuel et tu fus un défenseur des valeurs de notre société, de ses institutions mais aussi de notre territoire. Tu avais le don et l'amour de la parole, et l'humour fleuri. Tu vibrais avec ta ville, ses forces et ses espérances. Tu étais Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier du Mérite Agricole.

Nous communions avec toi et ta famille en cette église où tu as reçu le sacrement du baptême, du mariage et les derniers sacrements ce soir. Nous demeurerons fidèles à la leçon de vie que tu nous as donnée.

Ami Pierre Au-revoir.

Christian Regnier

In Memoriam Docteur Jean-Christian BRETON

Notre camarade, décédé en février 2017 dans sa quatre vingt septième année était professeur des universités ancien chef de service en biologie moléculaire au C.H.U. de Limoges.

Il était décoré de l'ordre national du mérite (chevalier), officier des palmes académiques, et commandeur du Ouissam alaouite.

Il était installé à Limoges depuis de nom-

breuses années, mais participait fréquemment à nos assemblées et banquets.

Il était un camarade discret et courtois, d'un abord plein de simplicité et d'humour, d'un savant son domaine de compétence.

Toutes nos condoléances à son épouse Jeanne, née Remunoir et à sa nombreuse famille.

Christian REGNIER

Paul MOUNET



Ci-contre la photo de la maison dans laquelle est mort Paul Mounet. Le frère de Mounet-Sully dans le 5^{ème} arrondissement de Paris : 63, Boulevard Saint Michel.

In Memoriam

Philippe GIRAUDEL - Christian BRETON - Pierre ROCHE-BAYARD - Lise ROUCH

Activités du bureau de l'Association (2016 - 2017)

- 09/10/2016 : Assemblée Générale et repas au Kyriad
- 26/09/2016 : C.A. Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 07/11/2016 : C.A. Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 08/11/2016 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 22/11/2016 : C.A. Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 05/12/2016 : Invitation retour MOSTAR Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 13/12/2016 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 12/01/2017 : Fête des rois Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 17/01/2017 : Interventions cordées de la réussite. Rencontre avec les enseignants et présentation aux élèves : Nadine GALINAT, Anne-Marie ROCCHIETTI, Christophe BREZAC
- 24/01/2017: Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 08/02/2017 : Interventions cordées de la réussite simulation d'entretiens : Nadine GALINAT, Anne-Marie ROCCHIETTI, Christophe BREZAC, Mr DELMOND.
- 09/02/2017 : C.A. Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 17/02/2017 : C.A. Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 07/03/2017: Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 15/03/2017 : Interventions cordées de la réussite. Simulation d'entretiens : Nadine GALINAT, Christophe BREZAC.
- 22/03/2017 : Interventions cordées de la réussite. Simulation d'entretiens : Nadine GALINAT, Anne-Marie ROCCHIETTI.
- 04/04/2017 : Soirée Franco-Bolivienne participation de Jeanine DENIS
- 05/04/2017 : Mairie de Bergerac réception des élèves de MOSTAR participation de Jeanine DENIS
- 06/04/2017 : C.A. Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 11/04/2017: Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 12/04/2017 : Interventions cordées de la réussite. Retour collectifs sur les entretiens : Anne Marie ROCCHIETTI, Nadine GALINAT.
- 23/05/2017 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 23/05/2017 : C.A. Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS
- 06/06/2017 : Participation Jury BTS : Christophe BREZAC
- 07/06/2017 : Participation Jury BTS : Anne-Marie ROCCHIETTI
- 14/06/2017 : Réunion du bureau sur les statuts de l'amicale
- 20/06/2017 : C.A. henri IV participation de Christophe BREZAC
- 04/07/2017 : Réunion du bureau (suivie comme toujours d'un repas amical au Kyriad)
- 05/07/2017 : C.A. Lycée Maine de Biran participation de Jeanine DENIS et de Françoise GARRIE à un buffet à l'occasion de la fin de l'année scolaire

Résultats du Baccalauréat et des BTS Session 2017

Série ES - Candidats : 112

	Admis	Refusés
TES1	29	1
TES2	33	1
TES3	32	3
TL/ES	13	0
TOTAL	107	5
Pourcentage	95,54%	4,46%

Série L - Candidats : 44

	Admis	Refusés
TL	25	0
TL/ES	18	1
TOTAL	43	1
Pourcentage	97,73%	2,27%

Série S - Candidats : 154

	Admis	Refusés
T SVT1	31	4
T SVT2	33	2
T SVT3	29	5
T SVT4	15	1
R SSI	28	3
TOTAL	136	18
Pourcentage	88,31%	11,69%
BAC Général	286	24
Pourcentage	92,3%	7,7%

Série STMG - Candidats : 80

	Admis	Refusés
T STMGGF	20	2
T STMGM	34	1
T STMGRH	22	1
TOTAL	76	4
Pourcentage	95%	5%

Série STI2D - Candidats : 55

	Admis	Refusés
T STI ITEC	24	0
T STI SIN	29	2
TOTAL	53	2
Pourcentage	96,6%	3,64%
BAC Techno	129	6
Pourcentage	95,6%	4,4%

BTS AM et MUC - Candidats : 56

	Admis	Refusés
BTS AM	26	5

Compte rendu financier

A.G. du 8/10/2017

Compte d'exploitation du 01.07.2016 au 30.06.2017

Recettes	Dépenses	Solde
<p style="text-align: center;">Legs Augiéras</p> <p>Loyer 565 x 11 : 6215€ Loyer 570 x 1 : 560€ <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>6785€</p>	<p style="text-align: right;">Remboursement Emprunt 1690€ Frais tenu compte 30€ Travaux 6086€ Impôt foncier 1500€ Assurance 406€ Entretien caveau, fleurs 379€ <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>10091€</p>	-3306€
<p style="text-align: center;">Gestion courante</p> <p>Cotisations (75) 1900€ Participation repas (59) 1886€ Divers (albums...) 130€ Intérêts livret BP 43€ <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>3959€</p>	<p style="text-align: right;">Bulletins 1126€ Repas A.G. (59) 2075€ Assurance R.C. 139€ Subventions 1864€ Secrétariat 198€ Divers 291€ <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>5693€</p>	-1734€
Solde net d'exploitation : -5040€		

ACTIF

Immeuble	100.000€
BP Compte livret	2702€
BP Compte chèque	5738€
Espèces	71€
	<hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 108511€

PASSIF

Solde emprunt	10645€
ACTIF NET :	99352€

Composition du Conseil d'Administration

Siège social : 41 rue Sévigné - 24100 Bergerac

Président : Bertrand ROUSSEAU	13, quai de la Pelouse - 24100 Bergerac Tél. 05 53 74 42 90 - rousseaubertrand@wanadoo.fr
Vice-Présidente : Jeanine DENIS	30, rue Jean-Nicot - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 35 - 06 81 26 80 89 - jeanineetandre@wanadoo.fr
Secrétaire Générale : Liliane GAGNARD	« Le Touron Bas » - 24240 Monbazillac Tél. 05 53 58 21 16 - liliane.gagnard@wanadoo.fr
Secrétaire Adjoint : Laurent DUBERNAT	9, rue Jouanel - 24100 Bergerac Tél. 06 16 25 85 29 - laurentdubernat@yahoo.fr
Trésorière : Françoise GARRIE	4, rue du Docteur Simounet - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 00 12 - 06 78 15 37 48 - fr.garrie@sfr.fr
Trésorière Adjointe : Geneviève DUVERGER-BLONDEAU	48, rue Jean de la Bruyère - 24100 Bergerac Tél. 05 53 73 29 48 - 06 07 25 25 86 - blondeau.genevieve@gmail.com
Membres : Nadine GALINAT	Garrigue - 24100 Bergerac Tél. 06 72 88 88 28 - nadine.galinat@orange.fr
Martine PIOCHE	1, rue des Chênes - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 78 - gerald.martine@free.fr
Christian REGNIER	Peyralède - 46, rue Jean-Jacques Rousseau - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 28 71 - 06 72 93 40 16
Anne-Marie ROCCHIETTI	52, rue des 3 Frères Cassadou - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 06 30 - 06 23 43 02 18 - amr24100@outlook.fr
Charles TAMARELLE	17, allée des Sables - 33210 Langon Tél. 05 56 63 22 18 - cm.tamarelle@orange.fr
Contrôleur des comptes : Christophe BREZAC	13, rue Montauriol - 24100 Bergerac Tél. 06 07 63 29 49



Ce bulletin est tiré hors commerce
- A cent cinquante exemplaires -
Réservés aux membres de l'association

Dépôt légal du 3^{ème} trimestre 2017

Imprimerie CHARRON - Bergerac